



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

HYPERCAPITALISME !

LA CFDT SERA PRÉSENTE À L'AG DES ACTIONNAIRES
POUR DÉNONCER LE PARACHUTE DORÉ DU PDG SORTANT

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 15 Mai 2018

Rémunération perçue en 2017 (en euros) Document Carrefour	Montants versés au cours de l'exercice
Monsieur Georges Plassat Président-Directeur Général jusqu'au 18 juillet 2017	
Rémunération fixe	818 750 ⁽⁵⁾
Rémunération variable ⁽⁴⁾	1 821 000
Rémunération à long terme	6 504 000 ⁽⁶⁾
Indemnité de départ et engagement de non-concurrence ⁽²⁾	3 975 000
Jetons de présence ⁽³⁾	55 000
Avantages en nature (véhicule de fonction avec chauffeur)	2 319 ⁽⁵⁾
TOTAL (Heureusement qu'il na pas fait l'année entière !)	13 176 069



Avec un parachute doré, un PDG n'a jamais peur de « sauter » !

Près de 30 millions d'€ de rémunérations !

D'avril 2012 à juillet 2017, l'ancien PDG de Carrefour aura perçu **29 477 479 €**.

Soit un salaire mensuel de **475 000 €** ou un **taux horaire de plus de 3 100 € !** Cela représente plus de **300 fois le salaire moyen d'un employé du groupe Carrefour en France !**

Des actions gratuites ont également été attribuées (on ne sait pas encore combien)...

A noter que le PDG bénéficiera tous les ans d'un complément de retraite d'un montant de **517 810 €**. Ce montant a été augmenté suite à la réalisation des performances (lesquelles !)

Carrefour est clairement entré de plein pied dans l'ère de l'Hypercapitalisme !!!

L'Hypercapitalisme, c'est tout simplement quand le capitalisme se met à dérailler... quand une entreprise comme Carrefour qui **supprime en 2018 plus de 7 000 postes dans le monde** (dont 5 200 en France) entame un plan de transformation couteux face à de réelles difficultés, décide de rémunérer ses dirigeants et ses actionnaires (on en reparlera) comme si tout allait vraiment très bien ! **Comment le conseil d'administration peut-il attribuer un parachute doré au dirigeant sortant dans cette période ?!**

L'ancien PDG de Carrefour a donc manifestement réussi ses 5 années puisqu'il percevra en plus de son fixe, la rémunération variable qui dépend des résultats de l'entreprise ! **Dans ce cas, comment expliquer le plan social, la baisse des résultats, les difficultés du modèle hyper, le retard sur le digital.** Les salariés touchés par les plans sociaux de 2018, les salariés qui ont dû se battre pour leur prime de participation, les salariés qui ont vu ces dernières années leurs indemnités de départ à la retraite réduites, apprécieront ! **Quant à la CFDT**, elle sera présente le 15 juin à l'AG des actionnaires pour dénoncer le vote de cette rémunération (résolution N°18) **et rappeler à tous que...**

Carrefour c'est nous !